



UNION DEPARTEMENTALE  
DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE  
DE L'ISERE

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS ET INSTITUTEURS,  
Professeurs de écoles FO- Isère

**Monsieur le Maire,**

---

Grenoble, le 30 novembre 2020

N/REF. PB/MJ/2011.30

Objet: Suppression d'un jour de cantine dans les écoles de la commune

Monsieur,

Nous avons été alerté par nos adhérents dont les enfants fréquentent les écoles de votre commune. En effet, vous avez invité les familles à retirer leurs enfants un jour par semaine, que ce soit de la cantine mais également du péri-scolaire.

Cette annonce nous interpelle vivement. La cantine et le péri-scolaire sont des services publics pour l'ensemble des familles, dont les enfants fréquentent l'école.

Quelque soit la situation du moment, sanitaire ou pas, il n'est pas possible pour notre organisation syndicale de restreindre le service public rendu aux familles.

Par conséquent, nous vous demandons de revenir sur votre décision et d'accueillir l'ensemble des élèves dont les parents auront demandé l'accès à la cantine et/ou au péri-scolaire.

Nous sommes disposés à vous rencontrer pour échanger avec vous et vos services sur le sujet.

Le secrétaire général de l'UD FO Isère

La secrétaire départementale du SNUDI-FO 38

Philippe BEAUFORT

Martine THEBAULT-JARRY

Bourse du travail – 32 avenue de l'Europe – 38030 Grenoble cedex 02

Tél. 04 76 09 76 36 – Email : [udfo38@fo38.fr](mailto:udfo38@fo38.fr)